

Réunion du Comité Associations du 14/03/2018 au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris

Compte rendu de réunion

La réunion du Comité Associations s'est tenue le mercredi **14 mars 2018** au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris, de 18h00 à 20h10, sous la présidence de Christine Landrevot.

Présents

C. Landrevot, J.C. Pannekouke, Y. Ignazi, J.P. Bluze, Y. Verdet, B. Laurent, G. de La Porte, D. Gatie, Ch. Travers, M. Borde, M. H. Therre, J. Rouffignac, C. Berger
Invité : J. Dambreville, Délégué Général IESF

Rappel de l'ordre du jour

1- Informations d'ordre général (par Christine Landrevot et J. Dambreville)

2- Mode de calcul des Cotisations IESF (par J. Dambreville)

Prise en compte, dans la formule de calcul, du cas particulier des Associations collectant leurs propres cotisations auprès de leurs Alumni via un dispositif dit "**Cotisation à Vie**", sans périodicité annuelle. Cas des dispositifs mixtes (cotisations annuelles & CAV), cas des cotisations collectées auprès des élèves-ingénieurs ...

3- Règlement Européen sur la Protection des Données – RGPD (par J. Dambreville)

4- Support aux petites Associations

Poursuite des travaux antérieurs. Mise à jour, en coordination avec le Comité Communication, de la plaquette de présentation IESF (version de début 2017) utilisée par les Régions pour les rencontres avec des "prospects". Mise à jour des informations portant sur le Comité Associations figurant sur le site IESF. Adhésion des Associations aux IESF Régionales : approbation prochaine du projet de barème, prestations régionales correspondantes.

5- Services partagés – Systèmes d'Information (par Gwenaël Le Garff)

Poursuite des travaux, suite à la réunion du Comité de février

6- Raison d'être d'une Association d'Alumni (par Daniel Gatie)

Poursuite des travaux du Groupe de Travail

7- Livre Blanc IESF

Travaux menés en partenariat avec AFNOR et avec FIEEC/ACSIEL pour le §C3 du LB (pilotes par Y. Ignazi) : "**Investir le cadre normatif pour stimuler la dynamique de l'industrie du futur**"

Autres travaux induits par le LB à poursuivre en 2018 au titre d'**autres propositions du Livre Blanc** (J. Dambreville, C. Landrevot), avec le Bureau IESF)

8- Présentation d'une Association d'Alumni

Présentation de SIDPE par Michel Borde

9- Questions diverses

1- Informations d'ordre général

1.1- Approbation

Le compte rendu de la réunion de février est approuvé sans réserves.



1.2- Attentes des Associations vis-à-vis du Comité Associations IESF

Dans la continuité du tour de table réalisé lors de la réunion précédente (point 2 du CR), il est convenu de consulter par mailing les Associations IESF non représentées au sein de notre Comité, en vue de bien connaître leurs attentes vis-à-vis du Comité Associations IESF en particulier.

Daniel Gatie proposera un projet de questionnaire en vue d'une validation lors de la réunion de juin, pour diffusion courant septembre et dépouillement en octobre prochain.

1.3- Cotisations collectées par IESF

En date du 14/03, 62 Associations ont acquitté leur cotisation, pour un montant cumulé de 183 000 €. Pour l'année 2017, le montant total collecté était de 284 000 €.

1.4- Enquête IESF 2018

Lancée le 1/02/2018. En date du 12/03 : 38 000 réponses (en 2017 un total de 50 000 réponses avaient été reçues). Clôture : 31/03/2018 dernier délai. Bilan provisoire prévu début avril.

1.5- Répertoire IESF

Parmi les Scientifiques, un nombre significatif de Docteurs rejoindront prochainement le répertoire IESF.

1.6- Comité Stratégique IESF

Constitué début janvier 2018, il est présidé par A. Hiribarrondo et se compose de plusieurs administrateurs IESF (notamment M. Ventre, L. Billès-Garabedian, C. Landrevot, A. Jouanjus, D. de Robillard, J. Paccard, F. Blin ...), et de personnalités extérieures (notamment P. Gattaz, L. Gallois ...). Il s'est emparé de plusieurs sujets majeurs :

- la formation des Ingénieurs & Scientifiques "à la française"
- la place des formations françaises à l'international
- l'estimation des besoins futurs de la France en Ingénieurs & Scientifiques, dans le contexte de la révolution numérique, de la transition énergétique ...
- les difficultés pour les Docteurs (issus de cursus scientifiques) à s'intégrer dans les entreprises françaises,
- la promotion de la filière scientifique auprès des jeunes générations.

Les **priorités** suivantes ont été retenues par le Comité Stratégique :

- l'attractivité des filières techniques empruntées par nos ingénieurs & scientifiques, et en particulier l'attractivité des classes préparatoires par rapport à celle des universités étrangères,
- la place occupée par les Docteurs dans les entreprises françaises

Prochaines réunions du Comité stratégique : le 26 mars et le 6 juin.

1.7- Comité Communication

Celui-ci est en cours de constitution. Il est présidé par Laurent Billès-Garabedian, et se concentrera en priorité sur la problématique de régie publicitaire (FFE) en vue de financer la revue IESF magazine.

Il y aura lieu d'aborder en temps utile la question de la mise à jour de la plaquette IESF utilisée par les Régions IESF lors des rencontres avec les "prospects" susceptibles d'adhérer à IESF via les Régions (généralement des "petites associations"), ainsi que la mise à jour du contenu du site web IESF, notamment pour ce qui concerne notre Comité.

1.8- Réforme du Baccalauréat

IESF adressera courant mars un courrier au Ministre de l'Education Nationale pour exprimer certaines réserves sur plusieurs points de la réforme du Baccalauréat : la part allouée aux matières scientifiques de base dans les horaires de cours, le contenu du socle commun aux différents programmes, l'étroitesse des choix d'orientation induisant un risque d'orientation prématurée des élèves.



Ce courrier, signé par Marc Ventre, sera diffusé avant la prochaine réunion du Comité Associations.

1.9- Certification "Ingénieur"

Comme indiqué lors de la précédente réunion (voir point 1.4 du CR), une étude de faisabilité est actuellement menée pour évaluer la possibilité pour IESF de délivrer, en coopération avec SNIPF, une certification "Ingénieur" (sous accréditation COFRAC) destinée aux Ingénieurs diplômés.

Lors de la prochaine réunion d'avril, Jean-François MAGNANI, Président de SNIPF, nous présentera son Association, le processus de certification "Ingénieur Professionnel de France", ainsi que les exigences découlant d'une l'accréditation COFRAC selon ISO 17024.

2- Mode de calcul des Cotisations IESF

Jean Dambreville nous rappelle le mode de calcul standard des cotisations acquittées par les adhérents IESF, selon la formule détaillée au point 1.2 du précédent compte-rendu.

$$\text{Cotisation} = (\text{Total cotisations encaissées année } n-2 / \text{montant cotisation nominale année } n-1) \times 4,75\text{€}$$

Le paiement de cette cotisation donne droit à différents services, et à des droits de vote proportionnels. Il existe des dispositions à caractère exceptionnel, applicables en cas de déficit de l'Association.

Toutefois, ce mode de calcul standard est mal adapté à certaines situations qui sont pourtant assez fréquentes et doivent donc être étudiées attentivement :

- associations ayant adopté la "Cotisation à Vie" forfaitaire (CAV),
- associations ne percevant pas de cotisations du tout,
- associations percevant des cotisations en provenance de leurs Ingénieurs et aussi de leurs Etudiants (ne figurant pas au Répertoire), annuellement ou selon un dispositif CAV,
- double appartenance à IESF "National" et "IESF Régions".

Une catégorisation des associations est présentée : cotisantes, non cotisantes (en retard de paiement), anciens adhérents, associations ayant disparu, et associations non adhérentes (ou "prospects").

Il est convenu que cette étude soit poursuivie de manière à appréhender globalement ce sujet et de bien en mesurer les enjeux avant la prochaine Assemblée Générale de juin 2018. Bernard Laurent accepte de poursuivre cette étude, destinée à notre Comité et au Bureau IESF.

3- Règlement Européen sur la Protection des Données

Les travaux menés en interne par SIDPE au titre du RGPD sont présentés en réunion et commentés par Michel Borde (Président SIDPE) et Jean Dambreville.

SIDPE a en effet rédigé un certain nombre de documents organisationnels sur plusieurs sujets : audits des traitements, demande de consentement, journal des violations de données, procédure de demande d'accès, plan de mise en conformité ... Leur pertinence est soulignée en réunion, et avec l'autorisation de SIDPE, ces documents ont été mis en ligne sur le site web IESF. Ils sont communiqués à titre d'exemple, leur portée n'est pas universelle : une Association doit mettre en œuvre le RGPD en cohérence avec le contexte qui lui est propre.

Il est réaffirmé que cette mise en œuvre doit donner lieu à un **plan d'action documenté**, avec objectifs formalisés et échéances. La mise en conformité d'une Association doit s'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue**, menée de manière crédible.



4- Support aux petites Associations

En l'absence des membres du Groupe de Travail, ce point n'est pas abordé en réunion.

5- Services partagés – Systèmes d'Information

En l'absence des membres du Groupe de Travail, ce point n'est pas abordé en réunion.

6- Raison d'être d'une Association d'Alumni

Comme prévu au planning général, une première formalisation du travail a donné lieu à un projet en version v1, présenté au Bureau du CtA début mars, et dont la structure est la suivante :

- les éléments constitutifs de la raison d'être de l'Association (promouvoir la marque, témoigner des valeurs, créer du lien, entretenir un esprit de communauté ...),
- des axes stratégiques potentiels (densifier les relations avec l'Ecole et les Etudiants, être visible auprès des membres, responsabiliser le CA, mettre en place un comité stratégique ...),
- de nouveaux services à créer (services pour les Etudiants, tutorat/mentoring, conférences, groupes internationaux, site web, club d'entrepreneurs ...).

Une version v2 sera commentée en conférence des Présidents du 4/04 et présentée à la prochaine réunion du Comité du 11/04. Comme prévu, un document final sera disponible pour le 15/05.

7- Livre Blanc IESF

7.1- LB - Chapitre C3

Yves Ignazi rend compte de l'avancement des travaux menés en partenariat avec AFNOR et FIEEC/ACSIEL au titre du chapitre C3 du Livre Blanc : "*Investir le cadre normatif pour stimuler la dynamique de l'industrie du futur*" et de l'une des propositions dont l'objet annoncé était de développer "*une structure nationale, avec relais régionaux auprès des PME/ETI, pour assurer une compréhension correcte des mécanismes logiques de la normalisation volontaire et des dispositifs réglementaires*".

Début mars, la démarche s'est concrétisée au travers de deux événements organisés par le Groupe AFNOR, et qui ont été relayés par IESF :

- une web-conference intitulée "Parler normes" le 13 mars
- une conférence RSE (et normalisation volontaire) le 19 mars.

Les supports de conférence seront disponibles.

L'ensemble des actions envisagées en 2018, limitées pour l'instant à l'Île de France, en vue d'expliquer de manière simple à la Communauté IESF, puis aux responsables de PME, les mécanismes logiques de la normalisation volontaire fera l'objet d'un planning prévisionnel qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité.

Note importante : Lors de la conférence RSE du 19 mars (postérieure à la réunion) des pourparlers préliminaires ont été établis dans les locaux d'AFNOR avec le Vice Président "Industrie" de la Confédération des Petites et Moyennes



Entreprises. Les axes stratégiques de la CPME semblant coïncider avec plusieurs thématiques du livre Blanc IESF, il serait pertinent d'explorer les opportunités de rapprochement.

7.2- LB - Autres chapitres

La poursuite en 2018 des travaux induits par d'autres chapitres et d'autres propositions du Livre Blanc IESF (rendu public fin 2016) sera assurée par un coordonnateur qui sera nommé tout prochainement par le Bureau IESF. Il prendra en charge le suivi global des actions issues du Livre Blanc IESF, ce qui sera évoqué lors de la prochaine réunion du Comité.

8- Présentation d'une Association d'Alumni

Compte tenu de l'heure tardive, la présentation SIDPE de Michel BORDE est reportée à une date ultérieure (mai ou juin). En avril, est programmée une présentation de la certification "Ingénieurs Professionnels de France", sous accréditation COFRAC selon la norme ISO 17024, par les soins de Jean-François MAGNANI, Président de SNIPF.

9- Questions diverses

Sans questions diverses, la séance est levée à 20h 10.

Prochaines réunions : comme prévu, le **mercredi 11 avril**, puis le mercredi 16 mai.

Prochaine conférence des Présidents et des DG : mercredi 4 avril

= = = = = = = = = =

Annexes (en ligne sur site web IESF) : **Plusieurs documents RGPD** fournis à titre d'exemple par SIDPE